This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Gabriel Peignot.

NOTICE EXACTE

DE

Toutes les personnes nées ou domiciliées dans le départem^t de la Côte-d'Or

QUI ONT PERI SUR L'ECHAFAUD

PENDANT LE REGIME REVOLUTIONNAIRE

1763-1794.

237. e.
47.

600054358V

NOTICE

EXACTE

DE

TOUTES LES PERSONNES

Nées ou domiciliées dans le dépt de la Côte-d'Or

QUI ONT PÉRI SUR L'ÉCHAFAUD

SOIT A PARIS, SOIT A DIJON, SOIT A LYON

PENDANT LE RÉGIME RÉVOLUTIONNAIRE

DU

23 FRIMAIRE AN II (13 DÉCEMBRE 1793)

AU

9 THERMIDOR AN II (27 JUILLET 1794)

TIRÉ A 100 EX. SUR PAPIER VÉLIN

ET 25 EX. SUR PAPIER VERGÉ DE FIL.

Évreux, A. HÉRISSEY, imp.—665

NOTICE

EXACTE

DE

TOUTES LES PERSONNES

Nées ou domiciliées dans le dépt de la Côte-d'Or

QUI ONT PÉRI SUR L'ÉCHAFAUD

SOIT A PARIS, SOIT A DIJON, SOIT A LYON

PENDANT LE RÉGIME RÉVOLUTIONNAIRE

DU

23 FRIMAIRE AN II (13 DÉCEMBRE 1793)

AU

9 THERMIDOR AN II (27 JUILLET 1794)

PAR GABRIEL PEIGNOT

BIBLIOTHECA REGIA

PARIS

AUG. AUBRY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DAUPHINE, 16

1865

237. e. 47.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

Le travail de G. Peignot, que nous publions, comprenait une liste de 85 victimes, à laquelle nous avons ajouté un supplément de 19 noms, d'après les indications fournies par Prudhomme dans son *Dictionnaire des individus envoyés à la mort.*

C'est donc, pendant une période de 227 jours, un total de 104 victimes qui ont été fournies à l'échafaud par le département de la Côte-d'Or, dont :

71 condamnées par le tribunal révolutionnaire de Paris ;

13, par la commission révolutionnaire de Lyon ;

15, par le tribunal criminel de la Côte-d'Or ;

1, par le tribunal criminel de la Charente-Inférieure ;

2, par la commission militaire de Nantes ;

1, par la commission militaire d'Auxerre,

Et 1, par la commission militaire d'Auxonne.

P. M.

19 Germinal an II (*8 avril 1794*).

AGRON (JEANNE), dite MARCILLY, veuve d'ÉLIE CHEMILLY, avocat au ci-devant parlement de Bourgogne, âgée de 47 ans, condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris pour avoir entretenu des correspondances avec les ennemis extérieurs.

21 Messidor an II (*9 juillet 1794*).

BARON (ANTOINE), âgé de 46 ans, né à Dijon, horloger, demeurant à Autun, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme contre-révolutionnaire.

16 Germinal an II (*5 avril 1794*).

BAZIRE (CLAUDE), âgé de 29 ans, ex-commis aux archives des États de Bourgogne, député à la Convention nationale, domicilié à la Ferrière, canton de Paris, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme l'un des auteurs d'une conspiration tendant à avilir la représentation nationale et à détruire par la corruption le gouvernement républicain.

1er Floréal an II (*20 avril 1794*).

BERLIER (THÉOPHILE), ex-garde marteau de la ci-devant maîtrise des eaux et forêts de Châtillon-sur-Seine, âgé de 60 ans, domicilié dans cette ville, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir, dans la maison d'arrêt de Dijon où étaient les détenus comme suspects, tenu des propos contre la République et la représentation nationale, et provoqué le rétablissement de la royauté.

13 Prairial an II (*1er juin 1794*).

BERTIER (ÉTIENNE), âgé de 43 ans, fondeur et doreur, domicilié à Dijon, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme conspirateur.

26 Floréal an II (*15 mai 1794*).

BERTRAND (FRANÇOIS), âgé de 37 ans, ferblantier-étapier, domicilié à Seurre, canton de Saint-Jean-de-Losne, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris pour fournitures de vins gâtés et nuisibles à la santé.

20 Pluviôse an II (*8 février 1794*).

BERTRAND (LOUIS-MAGDELAINE), âgé de 52 ans, natif de Villotte (Côte-d'Or), domicilié à Lyon, marchand de vin, condamné à mort par la commission révolutionnaire de Lyon.

17 Floréal an II (*6 mai 1794*).

BILLE (FRANÇOIS), âgé de 26 ans, né et domicilié à Dijon, perruquier, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire

de Paris, comme convaincu de manœuvres pratiquées dans la maison d'arrêt de Dijon, tendantes à la dissolution de la Convention nationale et au rétablissement de la royauté.

1er Floréal an II (*20 avril 1794*).

BLIN (NICOLAS-FRANÇOIS), âgé de 40 ans, ex-noble, domicilié à Villeberny, arrondissement de Semur, canton de Vitteaux, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris pour avoir conspiré contre la République et avoir employé toute espèce de manœuvres pour exciter la guerre civile.

16 Messidor an II (*4 juillet 1794*).

La famille BOUTEQUOI, de Rougemont, canton de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), composée de MATHIEU BOUTEQUOI père, tisserand, âgé de 68 ans, d'AUGUSTIN BOUTEQUOI fils, tisserand, âgé de 33 ans, et de MARIE-JEANNE BOUTEQUOI, âgée de 31 ans, sont tous les trois condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaires.

6 Nivôse an II (*26 décembre 1793*).

BRUNEL (LOUIS-FRANÇOIS), âgé de 26 ans, natif de Beaune (Côte-d'Or), domicilié à Lyon, ci-devant conseiller au parlement de Dijon, condamné à mort par la commission révolutionnaire de Lyon.

22 Messidor an II (*10 juillet 1794*).

BUFFON (H. L. M. L.), fils du grand BUFFON, né à Montbard, ex-major en second du régiment d'Angoumois, âgé de 30 ans, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire

*

de Paris, comme convaincu de s'être déclaré l'ennemi du peuple et complice de la conspiration du Luxembourg.

24 Frimaire an II (*14 décembre 1793*).

CHAPOTET (BERNARD), perruquier, né à Dijon, âgé de 28 ans, domicilié à Lyon, condamné à mort par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

17 Floréal an II (*6 mai 1794*).

CHAUSSIER (CLAUDE), né et domicilié à Dijon, marchand de bois, âgé de 51 ans, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Dijon, où il était détenu.

11 Germinal an II (*31 mars 1794*).

COLMONT (BRUNO-CLÉMENT), ci-devant conseiller au parlement de Bourgogne, condamné à mort par le tribunal criminel du département de la Côte-d'Or comme émigré.

9 Thermidor an II (*27 juillet 1794*).

COQUÉAU (C.-P.), né à Dijon, architecte, âgé de 39 ans, domicilié à Paris, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme conspirateur, pour avoir retiré chez lui pendant vingt-quatre heures PÉTION, l'un des proscrits de la journée du 31 mai.

25 Messidor an II (*13 juillet 1794*).

COUSIN (JEAN-ÉLISABETH-BARTHELEMY), âgé de 43 ans, ci-devant caissier général des États de Bourgogne, condamné

à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme conspirateur.

17 Floréal an II (*6 mai 1794*).

DAMOISEAU (CHARLES-AIMÉE), femme MONTHERAULT, âgée de 67 ans, domiciliée à Dijon, condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Dijon, où elle était détenue.

14 Pluviôse an II (*2 février 1794*).

DAVID (PHILIBERT-BERNARD), né à Beaune, âgé de 27 ans, commis marchand, demeurant à Montagny (Côte-d'Or), condamné à mort par la commission révolutionnaire de Lyon.

9 Nivôse an II (*29 décembre 1793*).

DEBADIER (JEAN), sergent-major dans le 4e bataillon de la Côte-d'Or, condamné à mort par le tribunal criminel du département de la Charente-Inférieure, à la Rochelle, comme conspirateur.

2 Prairial an II (*21 mai 1794*).

DELIGNON (GABRIEL), âgé de 42 ans, instituteur à Villaines (département de la Côte-d'Or), condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, convaincu d'avoir eu des intelligences liberticides avec nos ennemis.

27 Messidor an II (*15 juillet 1794*).

DESREAUX (FRANÇOIS-LOUIS), ex-noble, âgé de 58 ans,

domicilié à Flavigny, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme conspirateur.

20 Pluviôse an II (*8 février 1794*).

DORSE (ANTOINE-BERNARD), né à Dijon, âgé de 62 ans, procureur en la ci-devant chambre des comptes de Dijon, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme convaincu d'avoir trahi les intérêts de la République.

26 Pluviôse an II (*14 février 1794*).

DORSE (JEAN-BAPTISTE), fils du précédent, né à Dijon, âgé de 36 ans, commis-greffier en la ci-devant chambre des comptes de Dijon, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances avec les ennemis de la République.

23 Frimaire an II (*13 décembre 1793*).

DUCHATELET (M.-L.-FLORENT), né à Semur (Côte-d'Or), âgé de 66 ans, colonel des ci-devant gardes françaises, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme convaincu d'avoir participé au massacre des patriotes, le 10 août 1792, au château des Tuileries.

17 Ventôse an II (*7 mars 1794*).

DUCHEMIN (JACQUES-MARIE), âgé de 52 ans, ci-devant secrétaire du gouvernement de Bourgogne et secrétaire des commandements du prince de Condé, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour intelligence avec les ennemis intérieurs et extérieurs de la République.

29 Messidor an II (*17 juillet 1794*).

DUFOUR (M.), née à Beaune, âgée de 48 ans, ex-religieuse converse carmélite à Compiègne, condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice.

5 Messidor an II (*23 juin 1794*).

DULEU (JEAN-BAPTISTE), né à Dijon, entrepreneur de bâtiments, âgé de 50 ans, domicilié à Leuss (Ain), condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme contre-révolutionnaire.

27 Prairial an II (*15 juin 1794*).

DURAND, né à Quetigny (Côte-d'Or), domestique, âgé de 43 ans, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme convaincu d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires et d'avoir annoncé de fausses nouvelles.

2 Thermidor an II (*20 juillet 1794*).

DUTEILLE (née BERBIS), née à Auxonne, âgée de 25 ans, condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincue de s'être déclarée ennemie du peuple.

1er Floréal an II (*20 avril 1794*).

ESPIARD-D'ALLEREY (AUGUSTE-LOUIS-JOACHIM), né à Dijon, âgé de 63 ans, ex-conseiller au parlement de Dijon, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Dijon, où étaient les détenus comme suspects.

**

Environ deux mois après ce funeste événement, le 8 messidor an II, un nommé B. Médard Maret, ci-devant domestique de feu M. d'Allerey, se transporte à l'administration du département et lui révèle un dépôt d'or, d'argent et d'objets précieux, caché dans une mansarde de la maison qu'occupait feu son maître dans la rue du Faucon. Des commissaires s'y transportent, et voici le résultat de l'inventaire des objets qu'ils ont découverts :

1° 25,877 livres 10 s. en argent monnayé ;

2° 66,000 livres en louis simples et doubles ;

3° 388 marcs 7 onces en argenterie ;

4° 1 marc 4 onces 4 gros 17 grains en effets en or ;

5° Une caisse contenant 49 marcs 2 onces 2 gros d'argenterie ;

6° Plusieurs bijoux et diamants de grand prix ;

La Convention nationale, dans sa séance du 22 messidor suivant, sur le rapport de M. Berlier, a accordé à Maret une somme provisoire de 4,500 livres (en assignats).

12 Ventôse an II (*2 mars 1794*).

FERRAND dit LAPIERRE (J.-FRANÇOIS), domestique, domicilié à Dijon, condamné à mort, comme émigré, par le tribunal criminel du département, établi à Dijon.

4 Prairial an II (*23 mai 1794*).

FERY (ANNE), veuve DUPRÉ, âgée de 52 ans, née à Malain (Côte-d'Or), garde-malade, domiciliée à Paris, condamnée par le tribunal révolutionnaire de Paris comme contre-révolutionnaire.

17 Floréal an II (*6 mai 1794*).

GALLETON (JOSEPH), perruquier, âgé de 36 ans, né et

domicilié à Dijon, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Dijon où il était détenu.

6 Thermidor an II (*24 juillet 1794*).

GRAVIER, comte DE VERGENNES, âgé de 75 ans, né à Dijon, domicilié à Paris, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Saint-Lazare, où il était détenu.

GRAVIER DE VERGENNES, fils du précédent, âgé de 42 ans, condamné à mort le même jour et sous le même prétexte que son père.

17 Floréal an II (*6 mai 1794*).

GUELAUD (ÉTIENNE), né à Dijon, âgé de 60 ans, solliciteur aux consuls, c'est-à-dire agréé au tribunal de commerce de cette ville, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme complice d'une conspiration qui a existé dans la maison d'arrêt de Dijon.

1er Floréal an II (*20 avril 1794*).

GUENICHOT (PIERRE-JACQUES-BARTHÉLEMY), né à Dijon, âgé de 27 ans, fils d'un ex-conseiller au parlement de Dijon, domicilié à Nogent, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme complice d'une conspiration qui a existé dans la maison d'arrêt de Dijon, où étaient les détenus comme suspects.

17 Floréal an II (*6 mai 1794*).

GUENOT (JEAN-BAPTISTE), âgé de 46 ans, natif d'Autun,

commis au bureau des approvisionnements des armées, à Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or), condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Dijon, où il était détenu.

9 Messidor an II (*27 juin 1794*).

GUERIN (JEAN-BAPTISTE), âgé de 32 ans, sellier, domicilié à Châtillon-sur-Seine, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme conspirateur.

1er Floréal an II (*20 avril 1794*).

GUILLEMIN (PIERRE), né et domicilié à Dijon, commis aux Ponts-et-Chaussées, âgé de 29 ans, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Dijon, où étaient les détenus comme suspects.

21 Germinal an II (*10 avril 1794*).

GUYARD (JEAN-BAPTISTE), ex-procureur au parlement de Dijon, condamné à mort comme émigré, par le tribunal criminel du département de la Côte-d'Or.

4 Messidor an II (*22 juin 1794*).

HENRI (NICOLAS), âgé de 51 ans, ex-curé, domicilié à Vauvatrier-la-Forêt, est condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme ennemi du peuple.

23 Prairial an II (*11 juin 1794*).

JANIN (NICOLAS), né à Dijon, âgé de 72 ans, gagne-denier, domicilié à Paris, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme conspirateur.

17 Floréal an II (*6 mai 1794*).

JAUCOURT (ALEXANDRE), ex-marquis, âgé de 51 ans, domicilié à Arconcey, arrondissement de Beaune, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Dijon, où il était détenu.

6 Prairial an II (*25 mai 1794*).

JOLY (FRANÇOIS), inspecteur des rôles du département de la Côte-d'Or, âgé de 56 ans, né à Pontaillier-sur Saône, domicilié à Dijon, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme conspirateur.

7 Thermidor an II (*25 juillet 1794*).

JOLY DE BEVI (J.-H.-L.), âgé de 53 ans, né à Dijon, ex-noble, colonel au régiment de Poitou, domicilié à Paris, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme coupable d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu.

20 Floréal an II (*9 mai 1794*).

JOUDRIER (CLAUDE), né à Dijon, âgé de 36 ans, perruquier, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Dijon, où il était détenu.

1er Floréal an II (*20 avril 1794*).

JULIEN (CHARLES-JOSEPH), âgé de 49 ans, ci-devant cordelier et curé d'Autricourt, arrondissement de Châtillon-sur-Seine, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme contre-révolutionnaire, ayant tenu des

propos contre la République, conspiré dans la maison d'arrêt de Dijon, et provoqué la dissolution de la Convention nationale.

17 Floréal an II (*6 mai 1794*).

LAMUGNIÈRE (DENIS), né et domicilié à Dijon, âgé de 66 ans, greffier de la ci-devant maîtrise des Eaux-et-Forêts de Dijon, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Dijon, où il était détenu.

17 Floréal an II (*6 mai 1794*).

LE JOLIVET (CHARLES-JOSEPH), ingénieur vétéran des Ponts-et-Chaussées, âgé de 67 ans, né et domicilié à Dijon, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant distribué des gravures contre-révolutionnaires dans la prison de Dijon, où il était détenu.

9 Messidor an II (*27 juin 1794*).

LOCHET (PIERRE), âgé de 38 ans, domicilié à Tellecey (Côte-d'Or), journalier, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir dit dans un cabaret qu'il fallait s'assembler et aller brûler la Convention nationale.

3 Germinal an II (*23 mars 1794*).

LOPPIN (JACQUES-GASPARD), né à Beaune, rentier, condamné à mort par la commission révolutionnaire de Lyon comme fédéraliste.

29 Ventôse an II (*19 mars 1794*).

MAZUYER (CLAUDE-LOUIS), homme de loi, député de la

Côte-d'Or à la Convention nationale, âgé de 34 ans, natif de Bellevesvre, département de Saône-et-Loire, domicilié à Paris, mis hors la loi par décret de la Convention nationale, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme conspirateur, par suite des journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

27 Ventôse an II (*17 mars 1794*).

MICAULT DE COURBETON (JEAN-VIVANT), président au parlement de Dijon, condamné à mort par le tribunal criminel du département de la Côte-d'Or comme émigré.

25 Prairial an II (*13 juin 1794*).

MOREAU (JEAN), né à Dijon, âgé de 61 ans, étapier, domicilié à Auxonne, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir dénaturé les vins qu'il était chargé de distribuer aux défenseurs de la patrie en y introduisant une grande quantité d'eau.

5 Thermidor an II (*23 juillet 1794*).

MOREAU (FRANÇOIS), né à Dijon, âgé de 40 ans, perruquier, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme conspirateur.

1er Germinal an II (*22 mars 1794*).

MOREAU (JEAN-BAPTISTE), avocat au parlement de Dijon, condamné à mort par le tribunal criminel du département de la Côte-d'Or comme émigré.

18 Germinal an II (*7 avril 1794*).

MOUZIN (ÉTIENNE), notaire à Dijon, âgé de 28 ans, con-

damné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris pour avoir eu des intelligences avec les ennemis extérieurs de la République.

9 Pluviôse an II (*28 janvier 1794*).

PAGEOT (JEAN), domestique, domicilié à Aisy (Côte-d'Or), condamné à mort par le tribunal criminel du département de la Côte-d'Or.

8 Nivôse an II (*28 décembre 1793*).

PARRIGAUD (PIERRE), commis drapier à Lyon, né à Bêaune, âgé de 22 ans, condamné à mort par la commission révolutionnaire de Lyon comme contre-révolutionnaire.

6 Prairial an II (*25 mai 1794*).

PERARD (CATHERINE), âgée de 38 ans, née à Gissey, condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant crié : « Vive le roi, vive la reine et toute sa famille ! »

9 Floréal an II (*28 avril 1794*).

PERNET (MARIA-NICOLE), femme TERRAY, ex-intendant de Lyon, née à Dijon, âgée de 43 ans, demeurant à la Motte-Tilly, condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire ayant fait émigrer ses enfants pour porter les armes contre la République.

2 Germinal an II (*22 mars 1794*).

PERNET (JEAN-BAPTISTE), ci-devant domestique de la veuve Clugny, condamné à mort, comme émigré, par le tribunal criminel du département de la Côte-d'Or.

5 Germinal an II (*25 mars 1794*).

PERRET (FRANÇOIS), tailleur d'habits à Dijon, condamné à mort, comme émigré, par le tribunal criminel du département de la Côte-d'Or.

21 Prairial an II (*9 juin 1794*).

PERROY (CLAUDE), né à Marsigny-sur-Loire, âgé de 60 ans, ex-maître des comptes de Dijon, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme conspirateur ayant, au mépris des lois, perçu la dîme en nature, et ayant dit, lorsqu'on lui offrait des assignats, que cela lui était égal parce qu'il espérait s'en torcher le derrière dans deux ou trois mois.

18 Germinal an II (*7 avril 1794*).

PERRUCHOT (BERNARD), né à Dijon, notaire, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris. comme convaincu d'avoir eu des intelligences avec les ennemis extérieurs de la République.

2 Thermidor an II (*20 juillet 1794*).

PINARD (BARTHÉLEMY), né à Dijon, âgé de 70 ans, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme conspirateur, ayant entretenu des correspondances avec les émigrés.

1er Pluviôse an II (*20 janvier 1794*).

POIDEVIN (JEAN-BAPTISTE), né à Dijon, âgé de 51 ans, batteur d'or à Lyon, condamné à mort comme contre-révolutionnaire par la commission révolutionnaire de Lyon.

29 Floréal an II (*18 mai 1794*).

RACLET (PIERRE), né à Dijon, âgé de 70 ans, ex-directeur de la correspondance de la régie générale, domicilié à Sommevoire (Haute-Marne), condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme contre-révolutionnaire.

16 Ventôse an II (*6 mars 1794*).

REVERDOT (NICOLAS), né et domicilié à Dijon, copiste, âgé de 62 ans, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir été l'auteur d'écrits contre-révolutionnaires et contenant des intelligences avec le prince de Condé.

21 Germinal an II (*10 avril 1794*).

RICHARD DE RUFFEY (FRÉDÉRIC-HENRI), ex-président au parlement de Dijon, y domicilié, condamné à mort par le tribunal criminel du département de la Côte-d'Or, comme émigré. (Il n'avait jamais quitté ce département.)

19 Floréal an II (*8 mai 1794*).

ROUGEOT (CLAUDE-FRANÇOIS), né à Dijon, âgé de 75 ans, ci-devant fermier général, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme complice d'un complot contre la souveraineté du peuple français, notamment en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage (1).

---

(1) C'est sous ce prétexte ridicule que trente-quatre anciens fermiers généraux ont été condamnés à mort et ont eu la tête tranchée à Paris.

G. P.

21 Pluviôse an II (*9 février 1794*).

ROUHIER (PIERRE), âgé de 36 ans, né à Auxonne (Côte-d'Or), condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme dilapidateur des deniers publics.

17 Floréal an II (*6 mai 1794*).

SALLEY (JEAN-BAPTISTE), âgé de 42 ans, limonadier, domicilié à Saulieu, arrondissement de Semur, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Dijon, où il était détenu.

1er Floréal an II (*20 avril 1794*).

SALLIER (HENRI-GUY), né à Roche-en-Brenil, canton de Saulieu (Côte-d'Or), âgé de 60 ans, président de la ci-devant cour des aides de Paris, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme complice d'un complot contre la liberté du peuple, en prenant part aux arrêtés et protestations du parlement de Toulouse des 25 et 27 septembre 1790.

13 Prairial an II (*1er juin 1794*).

SERIGNY (JACQUES), né à Bouilland, âgé de 53 ans, ex-curé de Flavigny (Côte-d'Or), condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme contre-révolutionnaire ayant dit que la nation ne gagnerait jamais, que les nobles et le clergé rentreraient bientôt dans leurs droits, et que s'il ne tenait qu'à lui et à sa servante il ferait couper le cou à la Convention nationale.

12 Prairial an II (*31 mai 1794*).

SIMONNET (CLAUDE-FRANÇOIS-MARIE), né à Dijon, âgé de

42 ans, ex-fermier général, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme complice des conspirations et complots contre le peuple français, notamment en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage.

1er Prairial an II (*20 mai 1794*).

SUREMAIN (François-Alexandre), né à Auxonne, âgé de 38 ans, ex-noble, subdélégué, ex-maire et administrateur du district de Saint-Jean-de-Losne, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme auteur d'écrits et ouvrages contre-révolutionnaires.

25 Ventôse an II (*15 mars 1794*).

TAUPENOT (Gaspard), ex-curé de Changey, district de Beaune, condamné à mort par le tribunal criminel de la Côte-d'Or, comme réfractaire à la loi.

17 Floréal an II (*6 mai 1794*).

TESTARD (Jacques), né à Saulieu, âgé de 50 ans, procureur à Dijon, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Dijon, où il était détenu.

17 Floréal an II (*6 mai 1794*).

THIERRY, perruquier, âgé de 29 ans, né à Dijon, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, convaincu d'avoir, dans la maison de détention de Dijon, formé des complots et pratiqué des manœuvres tendantes à la dissolution de la représentation nationale.

1er Nivôse an II (*21 décembre 1793*).

VERCHÈRE (Louis), né à Dijon, âgé de 40 ans, conseiller au parlement de Dijon, condamné à mort par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Ici se termine le travail de G. Peignot, qui renferme les noms de 85 victimes que le département de la Côte-d'Or a fournies à l'échafaud, dans l'espace de 227 jours.

Nous ajoutons, pour compléter cette triste liste, dix-neuf noms indiqués par Prudhomme dans son *Dictionnaire des individus envoyés à la mort.*

25 Ventôse an II (*15 mars 1794*).

La famille AUBRY, domiciliée à Nolay, canton de Beaune, département de la Côte-d'Or, composée de Jeanne AUBRY, Marie AUBRY, Pierrette AUBRY et Louise AUBRY, condamnées à mort par le tribunal criminel de la Côte-d'Or, comme recéleuses de prêtres réfractaires.

7 Pluviôse an II (*26 janvier 1794*).

BURTEUR (Jean-Baptiste-Claude), domicilié à Dijon, condamné à mort comme émigré par la commission militaire séante à Auxerre.

12 Nivôse an II (*1er janvier 1794*).

CŒUR-DE-ROY (Jacques), domicilié à Beaulieu (Côte-d'Or), condamné à mort par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

9 Floréal an II (*28 avril 1794*).

LATOUR-DU-PIN (PHILIPPE-ANTOINE-GABRIEL-VICTOR), âgé de 72 ans, ancien gouverneur de la ci-devant province de Bourgogne, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

15 Nivôse an II (*4 janvier 1794*).

LEDUC (LOUIS), domicilié à Beaulieu (Côte-d'Or), condamné à mort comme brigand de la Vendée par la commission militaire de Nantes.

25 Germinal an II (*14 avril 1794*).

MALIGNE (Pierre), domicilié à Dijon, condamné à mort comme émigré par la commission militaire d'Auxonne.

24 Prairial an II (*12 juin 1794*).

MARINOT (JEAN-BAPTISTE), menuisier et canonnier, âgé de 51 ans, né et domicilié à Châtillon-sur-Seine, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur contre la liberté du peuple, en disant que les conventionnels étaient tous des coquins, incapables de gérer dans leurs fonctions, et qu'il *chiait* sur eux.

26 Frimaire an II (*16 décembre 1794*).

MARIOTE (JEAN), commis marchand, âgé de 32 ans, natif de Saint-Léger (Côte-d'Or), domicilié à Lyon, condamné à mort comme contre-révolutionnaire par la commission révolutionnaire de Lyon.

15 Nivôse an II (*4 janvier 1794*).

MARIOTE (CLAUDE), marchand brodeur, âgé de 38 ans, né à Saint-Léger, condamné à mort comme contre-révolutionnaire par la commission révolutionnaire de Lyon.

9 Pluviôse an II (*28 janvier 1794*).

MIGNOT (Claude), domestique, domicilié à Aisy, condamné à mort par le tribunal criminel du département de la Côte-d'Or, comme émigré.

28 Frimaire an II (*18 décembre 1794*).

MORIZOT (MARC-ANTOINE-BERNARD-CLAUDE), marchand toilier, âgé de 31 ans, né à Dijon, condamné à mort comme contre-révolutionnaire par la commission révolutionnaire de Lyon.

12 Floréal an II (*1er mai 1794*).

NOGARET (GUILLAUME), commis marchand épicier et commissaire de section à Besançon, né à Dijon, condamné à mort comme contre-révolutionnaire par le tribunal révolutionnaire de Paris.

5 Nivôse an II (*25 décembre 1793*).

POULLOT (JEAN-BAPTISTE), garçon perruquier, âgé de 21 ans, né à Dijon, condamné à mort comme contre-révolutionnaire par la commission révolutionnaire de Lyon.

26 Pluviôse an II (*14 février 1794*).

VARENNE-FENIL (PHILIBERT-CHARLES-MARIE), ex-noble

rentier, âgé de 63 ans, né à Dijon, condamné à mort comme contre-révolutionnaire par la commission révolutionnaire de Lyon.

29 Messidor an II (*16 juillet 1794*).

VEZOLAT (E.-J.), âgée de 30 ans, née à Laignes, ex-religieuse converse carmélite, condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant fait partie d'un rassemblement fanatique et contre-révolutionnaire.

9 Thermidor an II (*27 juillet 1794*).
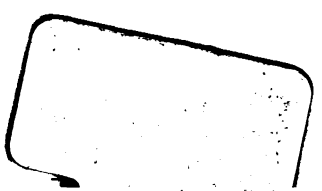
VINCENT (JEAN-BAPTISTE), entrepreneur de bâtiments, membre de la Commune de Paris, âgé de 36 ans, né à Moutiers-Saint-Jean, mis hors la loi par décret de la Convention nationale, comme traître à la patrie.